vivr Ensemble
Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois
N° 95 – Avril 2025

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 05 et le 26 avril
De préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49
accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr
Facebook.com/saintaugustindesbois49
La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :
Les 3RD'Anjou Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :
Centre polyvalent, Impasse des Petits loups
Tél : 02.41.77.08.45
Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07
enfance@saint-augustin-des-bois.fr
https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr/

Accueil de Loisirs Bécon-St Augustin :
Antenne de St Augustin : Centre polyvalent,
Impasse des Petits loups
Responsable : 07.57.41.86.07
alshbecon-stau@valleesduhautanjou.fr

Service jeunesse :
Maison Commune de Loisirs
Place du Cèdre
Tél : 07.56.00.08.90
servicejeunesse@valleesduhautanjou.fr

Bibliothèque intercommunale :
Maison Commune de Loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Gratuit
Mercredi de 17h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h00
Dimanche de 11h00 à 12h00

Collecte des déchets : lundis 14 et 28 avril 2025

Permanences accueil mairie samedis mai et juin : 17 mai, 14 juin et 28 juin
En raison des ponts de mai, les ouvertures de l'accueil de la mairie du samedi matin sont un peu bousculées : merci de bien noter les dates

Conseil Municipal du 03 mars 2025

Evolution de l'équipe municipale

Pour des choix personnels, Charly Lagrille et Hélène Gillet-Cochelin vont quitter la commune. Leur délégations sont reprises respectivement par Valérie Dubray et Yannick Caillaud. Pour Valérie Dubray, en tant qu'adjointe à l'enfance, la jeunesse, la culture et la communication ; et pour Yannick Caillaud en tant que conseiller délégué à la voirie, aux bâtiments et aux espaces verts.

Rénovation de la mairie : chaufferie bois, c'est parti !

Comme pour le chauffage de l'école publique, c'est le SIEML qui sera le propriétaire de la future chaudière bois granulé de la mairie. La commune achètera donc la chaleur tous les ans auprès du SIEML. Le Conseil municipal a donné son accord pour la signature de la convention. Le montant de l'investissement du SIEML sera d'environ 66 000 € HT. La commune en paiera l'amortissement sur 20 ans, plus chaque année le prix du combustible et les frais de maintenance, d'entretien et de gestion. Le montant annuel est estimé à 5 710 € /an.

Aménagement de la mare communale

Opération foncière en vue de l'aménagement du pourtour de la mare communale et de la réalisation de places de stationnement route de Villemoisan.
Le Conseil a donné son accord pour les opérations d'acquisition/vente des terrains du bord de la mare pour créer un cheminement piéton.
Les acquisitions se montent à 38 260 € pour 517 m2 au total et la vente à 6 600€ pour 110 m2.

Prochains Conseils municipaux : le 31 mars 2025 et le 28 avril 2025

Restauration de la mare communale

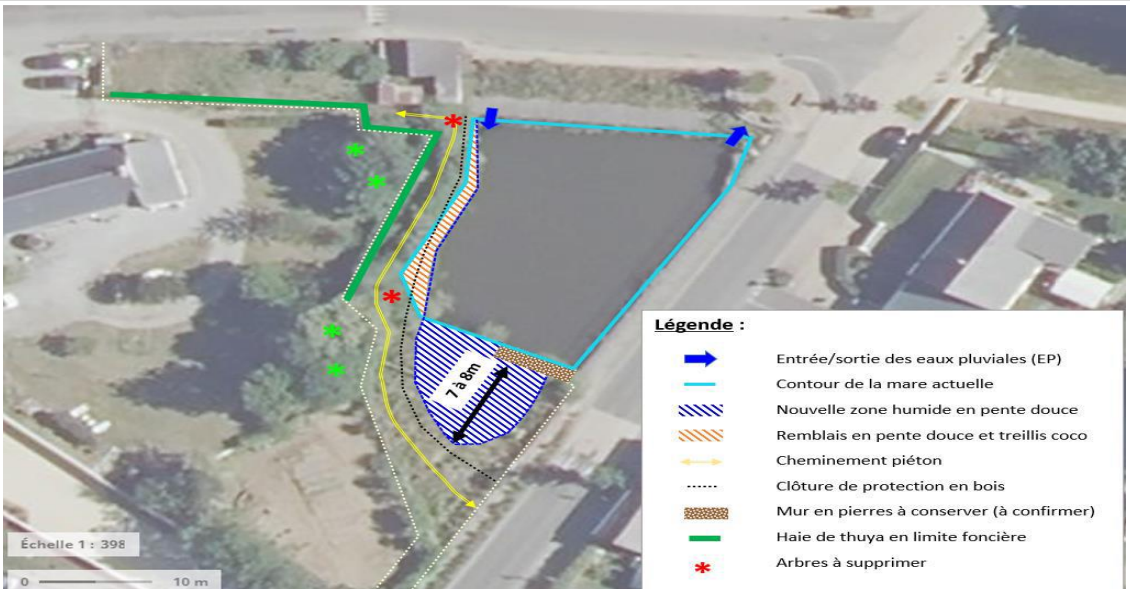

Démarrage des travaux de restauration de la mare et de son pourtour

Améliorer la gestion des eaux pluviales, ouvrir un contournement piéton, prévoir des places de parking et un espace pique nique… Ce projet tout en un démarre dès ce mois de mars avec de l'arrachage de haie.

Il va s'étaler sur plusieurs mois et est financé sur toute sa partie plus « environnementale » par le dispostif fonds vert de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
A noter, les investissements globaux sont estimés à 67 190 € et la subvention attendue est de 53 752€.

Inauguration parking de la salle de sport

La réfection du parking de la salle de sport a été conduite de manière concertée avec de nombreux partenaires pour prendre en compte tous les besoins sur un même espace :

- Mettre aux normes l'arrêt de bus Aleop pour qu'il soit accessible à tous. Pour mémoire, nous bénéficions avec la ligne 424 de 3 A/R à Angers en semaine et 2 A/R le samedi. Le Conseil Régional, représenté par Roch Brancour, Président de la commission Infrastructures, transports et mobilités durables, a subventionné le nouvel aménagement à hauteur de 17 015 €.
- Rétablir la liaison piétonne avec le Clos du Verger à l'occasion de la remise en service du château d'eau. Ces travaux ont été réalisés par le Syndicat d'Eau de l'Anjou.
- Produire du solaire ! La puissance globale finale sera de 45 kWc ; ce qui permet une production d'électricité estimée à **53,8 MWh/an.** Cette production annuelle équivaut à la consommation annuelle de **24** foyers français. C'est la société Solanjou, représentée par sa présidente Marie-Jo Hamard qui a porté cet investissement.
- La replantation des arbres en lisière du bois grâce à notre mécène Reforest Action qui nous a co-financé la plantation de 345 arbres !
- Enfin, c'est avec l'appui financier de 6 582 € du Conseil Départemental de Maine et Loire, représenté par son vice-président Gilles Piton, que les travaux de réfection du bitume ont été réalisés.

. Tout seul, on va plus vite … ensemble on va plus loin !

Restauration scolaire

Retour de la préparation sur place avec l'arrivée de David Hébert et respect des critères EGALIM
Les soucis de santé de notre cuisinière nous ont conduit à faire appel pendant plusieurs mois à la société Restoria pour la livraison en liaison froide des 140 repas quotidiens servis à la cantine.
Une attention particulière a été portée à la qualité des produits servis et au respect des obligations en matière de produits de qualité, locaux et bio.

Les critères de la loi EGALIM ont ainsi été quasi respectés :

Produits bio	**19 %**	*objectif : 20 %*
Produits durables et de qualité (hors bio)	**22 %**	
Produits EGalim	**41 %**	*objectif : 50 %*

Par famille de produits

62 % de viandes et volailles EGalim	*objectif : 60 %*
98 % de viandes et volailles provenance France	
80 % de produits de la mer et aquaculture EGalim	*objectif : 60 %*

L'absence de notre cuisinière se prolongeant, la commune a décidé de recruter un nouveau chef en remplacement et ce jusque la fin de l'année scolaire.

David Hébert a ainsi pris ses fonctions depuis la reprise des vacances de février. Il va progressivement reprendre les achats chez nos commerçants et producteurs locaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Activités agricoles

Après des semaines de pluies … au printemps, les activités agricoles reprennent.
Nous vous rappelons, la nécessité de faire preuve de compréhension et de tolérance envers le bruit et les nuisances générées par les activités agricoles. Les agriculteurs doivent aussi s'adapter aux conditions météo.
Parce qu'ils sont essentiels à l'économie de notre commune… mieux les comprendre, leur calendrier de travail, c'est important !
N'hésitez pas à consulter les brochures qui vous présentent nos voisins agriculteurs !
Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur l'activité de vos voisins agriculteurs en suivant ce lien ! : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/nos-voisins-agriculteurs/

Promenade des chiens

Je promène mon chien …. Les règles à respecter !

Avec le retour du beau temps, vous êtes de plus en plus nombreux à profiter des espaces publics, de l'aire de jeux, etc. Nous rappelons aux personnes accompagnées d'un chien qu'elles sont en charge de ramasser les déjections de leur animal préféré et de veiller à la tranquillité de tous. Nous rappelons également que les chiens doivent être tenus en laisse et muselés si nécessaire comme le stipule l'arrêté municipal du **28 juin 2010,** dont vous pourrez retrouver l'intégralité sur notre site internet : Vie pratique>citoyenneté>Nuisances sonores et promenades de chiens

Jumelage des Saint-Augustin

Du 2 au 4 mai 2025 le Rendez-Vous des Saint-Augustin de France est en Anjou !
Venez participer aux sorties, aux repas, à la soirée dansante … Venez rencontrer des Augustinois de Corrèze, de Seine-et-Marne ou de Charente Maritime ! Mieux encore : hébergez-les ! ☺
Pour vous inscrire : **contactez les Amis de Saint Augustin au 06 87 40 84 30**
Venez également participer au marché des producteurs et au vin d'honneur offert par la commune à 11h place du Cèdre le dimanche 4 mai ☺ !

AGENDA

Ateliers Séniors à Saint-Augustin-des-Bois

Les **mardis 22/04, 29/04 et 06/05**, le CIAS des vallées du Haut-Anjou en partenariat avec l'ASEPT des Pays de la Loire déploie sur la commune de Saint-Augustin-des-Bois, les ateliers « Séniors, restez mobiles ! »
Il s'agit de 3 séances conviviales et gratuites afin de permettre aux séniors de mettre à jour leurs connaissances sur le Code de la route, améliorer leur conduite et leur sécurité, et ainsi favoriser leur autonomie dans leurs déplacements.
Des conseils pratiques seront également dispensés, ainsi qu'une séance optionnelle de conduite.
Les ateliers auront lieu de **9h30 à 12h00**, dans la **salle «Annexe» de la Mairie** : Place d'Eglise à Saint-Augustin-des-Bois.

Il est vivement recommandé de participer aux 3 séances.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du CIAS des Vallées du Haut Anjou : l.lopinto@valleesduhautanjou.fr / 07.57.47.70.77 ou Eval' Loire : contact@evalloire.fr – 02 40 41 30 91

Réunion publique projet photovoltaïque

Programme cinéma

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 avril 2025** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie. ISSN 2823-4103

Ne pas jeter sur la voie publique